



SOGESSOR

**ASSOCIATION
MAISON de L'EMPLOI et de la FORMATION
du PAYS COMPIEGNOIS**

14, rue d'Amiens
60200 -COMPIEGNE

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2012**

**SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES**



SOGESSOR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association «Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays compiégnais», tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels sont arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

1°/OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2°/JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous précisons que celles-ci ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport

.../...

3°/ VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports de gestion et financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Philippe Farini
Philippe Farini
Président de la MEF
du Pays Compiégnois

Fait à COMPIEGNE, le 19 avril 2013

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes

J.C. Garrigoux
Jean-Christophe GARRIGOUX
Commissaire aux comptes, Associé

M.E.F du Pays Compiégnois
14 Rue d'Amiens
60200 COMPIEGNE

☎ : 03 44 36 34 34
Fax : 03 44 36 34 40



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES sur les conventions réglementées

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2012**

Mesdames,
Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à COMPIEGNE, le 19 avril 2013

**SOGESSOR,
Commissaire aux Comptes**


Jean-Christophe GARRIGOU
Commissaire aux comptes, Associé

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2012 (12 mois)				31/12/2011 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	7 414,60	5 279,74	2 134,86	0,15	3 898,10	0,28
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains	73 500,00		73 500,00	5,23	73 500,00	4,83
Constructions	1 560 963,45	360 435,79	1 200 527,66	85,36	1 271 270,24	83,61
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	49 291,46	37 829,01	11 462,45	0,81	10 344,18	0,88
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 691 169,51	403 544,54	1 287 624,97	91,56	1 359 012,52	89,36
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
· Fournisseurs débiteurs						
· Personnel	1 440,00		1 440,00	0,10		
· Organismes sociaux	1 455,00		1 455,00	0,10	1 241,50	0,08
· Etat, impôts sur les bénéfices						
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
· Autres	122 614,02	6 859,00	115 755,02	8,23	132 657,59	8,73
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	112,79		112,79	0,01	27 512,00	1,81
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	125 621,81	6 859,00	118 762,81	8,44	161 411,09	10,62
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 816 791,32	410 403,54	1 406 387,78	100,00	1 520 423,61	100,00

SOGESSOR

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens
6, rue Carnot
60200 COMPIEGNE

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2012		31/12/2011	
	(12 mois)		(12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
SOGESSOR				
Commissaire aux Comptes				
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens				
6, rue Carnot				
60200 COMPIEGNE				
Fonds associatifs sans droit de reprise	-163 943,57	-11,65	-106 438,43	-6,99
Ecart de réévaluation	-46 015,11	-3,26	-57 505,14	-3,77
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	489 664,43	34,82	516 825,43	33,99
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	279 705,75	19,69	352 881,86	23,21
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	1 029 524,53	73,20	1 061 130,87	69,79
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	13 986,49	0,99	21 458,30	1,41
Autres	78 313,87	5,57	77 327,46	5,09
Produits constatés d'avance	4 857,14	0,35	7 625,12	0,50
TOTAL (IV)	1 126 682,03	80,11	1 167 541,75	76,79
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	1 406 387,78	100,00	1 520 423,61	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

ASS. MAISON EMPLOI FORMAT PAYS COMP
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	79 727,00		79 727,00	100,00	95 159,00	100,00	-15 432	-16,21	
Montants nets produits d'expl.	79 727,00		79 727,00	100,00	95 159,00	100,00	-15 432	-16,21	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			399 911,52	501,60	489 593,55	514,50	-89 682	-18,31	
Dons									
Cotisations									
Legs et donation									
Produits liés à des financements réglementaires									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			3 871,59	4,86	4 876,21	5,12	-1 005	-20,80	
Reprise de provisions					600,00	0,63	-600	-100,00	
Transfert de charges			1 686,51	2,11	12 180,68	12,80	-10 494	-86,15	
Sous-total des autres produits d'exploitation			405 469,62	508,57	507 250,44	533,06	-101 781	-20,05	
Total des produits d'exploitation (I)			485 196,62	608,57	602 409,44	633,06	-117 213	-19,45	
SOGESSOR									
Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens 6, rue Carnot 60200 COMPIEGNE									
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			2,48	0,00	2,25	0,00		0,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			2,48	0,00	2,25	0,00		0,00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital			27 161,00	34,07	27 161,00	28,54		0,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			27 161,00	34,07	27 161,00	28,54		0,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			512 360,10	642,64	629 572,69	661,60	-117 212	-18,61	
SOLDE DEBITEUR = DÉFICIT			-46 015,11	-57,71	-57 505,14	-50,42	11 490	19,98	
TOTAL GENERAL			558 375,21	700,36	687 077,83	722,03	-128 702	-18,72	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises et de matières premières									
Variation de stock marchandises et matières premières									
Autres achats non stockés			22 840,86	28,65	28 818,14	30,28	-5 978	-20,73	
Services extérieurs			23 701,09	29,73	30 708,94	32,27	-7 007	-22,81	
Autres services extérieurs			27 259,67	34,19	39 185,60	41,18	-11 926	-30,43	
Impôts, taxes et versements assimilés			37 957,00	47,61	41 272,95	43,37	-3 315	-8,02	
Salaires et traitements			226 520,38	284,12	295 575,23	310,61	-69 055	-23,35	
Charges sociales			97 443,26	122,22	123 689,05	129,98	-26 246	-21,21	

ASS. MAISON EMPLOI FORMAT PAYS COMP.
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Subventions accordées par l'association						
Dotations aux amortissements	76 656,07	96,15	80 059,37	84,13	-3 403	-4,24
Dotations aux provisions						
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (I)	512 378,33	642,67	639 309,28	671,83	-126 931	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	45 996,88	57,69	47 768,55	50,20	-1 772	-3,70
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	45 996,88	57,69	47 768,55	50,20	-1 772	-3,70
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)						
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	558 375,21	700,36	687 077,83	722,03	-128 702	-18,72
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						
TOTAL GENERAL	558 375,21	700,36	687 077,83	722,03	-128 702	-18,72

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL					
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Personnel bénévole					
TOTAL					

SOGESSOR
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens
 6, rue Carnot
 60200 COMPIEGNE

Annexe

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 406 388 E.

Le résultat net comptable est une perte de 46 015 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Aucun fait majeur à signaler sur l'exercice 2012.

Il est toutefois rappelé que suite à l'arrêté ministériel du 21-12-2009, les activités d'accueil et d'accompagnement de demandeurs d'emploi ont été transférées au sein de l'Association Bureau Intercommunal de l'Emploi du Pays Compiégnois (BIE), et ce à effet du 1^{er} Juin 2011.

2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Subventions de fonctionnement : les subventions sont comptabilisées après décision portant attribution des dites subventions. Les subventions non versées à la clôture de l'exercice figurent dans un compte d'actif 441 « subventions à recevoir ».
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Concernant la construction, mise en place de la méthode de calcul des amortissements par composants.
- Concernant les autres immobilisations, maintien de l'amortissement selon les durées d'usage.

SOGESSOR

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens
6, rue Carnot
60200 COMPIEGNE

Annexe (suite)

3 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 – Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 691 170 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 415			7 415
Immobilisations corporelles	1 678 486	5 269		1 683 755
Immobilisations financières				
TOTAL	1 685 901	5 269		1 691 170

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 403 545 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 517	1 763		5 280
Immobilisations corporelles	323 372	74 893		398 265
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	326 888	76 656		403 545

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	7 415	5 280	2 135	4 ans
Terrains	73 500	0	73 500	Non amortiss.
Construction	1 235 953	199 436	1 036 517	De 25 à 50 ans
Agencements construction	325 010	161 000	164 011	10 ans
Mat. Bureau-informatique	45 816	35 967	9 849	de 4 à 7 ans
Mobilier de bureau	3 475	1 862	1 613	7 ans
TOTAL	1 691 170	403 545	1 287 625	

3.1.4 - Etat des créances = 125 509 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	125 509	125 509	
TOTAL	125 509	125 509	

3.1.5 - Provisions pour dépréciation = 6 859 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	6 859		0		6 859
Comptes financiers					
TOTAL	6 859		0		6 859

SOGESSOR

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens
6, rue Carnot
60200 COMPIEGNE

Annexe (suite)

4 – NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 – Etat des dettes = 1 126 682 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 029 529	101 420	125 124	802 981
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	13 986	13 986		
Dettes fiscales & sociales	57 662	57 662		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Autres dettes	20 651	20 651		
Produits constatés d'avance	4 857	4 857		
TOTAL	1 126 682	198 577	125 124	802 981

5 – DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

5.1 – Charges à payer = 57 528 €

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	
Intérêts courus s/emprunt	3 054
Intérêts bancaires à payer	512
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Fourn. Factures non parvenues	13 986
Dettes fiscales et sociales	
Congés payés provisionnés	23 766
Charges s/congés payés	11 883
Formation continue à payer	4 327
TOTAL	57 528

SOGESSOR

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens
6, rue Carnot
60200 COMPIEGNE

Annexe (suite)**6 – AUTRES INFORMATIONS****6.1 – Droit Individuel à la Formation :**

- Nombre d'heures acquises sur l'année 2012 : 179 heures
- Nombre d'heures n'ayant pas donné lieu à demande de formation : 968 heures

SOGESSOR

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens
6, rue Carnot
60200 COMPIEGNE

6.2 – Refacturation de charges

6.2.1 – La Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Compiégnois met à la disposition de la Mission locale du Pays Compiégnois et Pays des Sources une partie des locaux, à charge de cette dernière de participer à certaines dépenses.

Les remboursements ont été comptabilisés directement en diminution du poste correspondant, à savoir :

Fournitures entretien et petit équipement	534,55 €
Fournitures administratives	129,49 €
Télésurveillance	324,79 €
Location matériel	177,33 €
Location parking	3 045,00 €
Charges locatives	1 656,53 €
Entretien locaux	5 011,15 €
Salon du recrutement	1 832,93 €
Frais de PTT	3 795,44 €
Documentation	126,24 €

Dans le cadre de la convention de mise à disposition des locaux, la Mission locale a versé à la MEF une redevance de 60 500 euros au titre de 2012.

6.2.2 – L'association du BIE « Bureau Intercommunal de l'Emploi du pays Compiégnois » a pris en charge à compter du 1^{er} janvier 2012 les dépenses suivantes, comptabilisées directement en diminution du poste correspondant, à savoir :

Fournitures, petit équipement	954,96 €
Fournitures administratives	1 872,46 €
Documentation	197,65 €
Télésurveillance	51,22 €
Location matériel	79,17 €
Location parking	688,75 €
Charges locatives	347,54 €
Entretien locaux	2 470,57 €
Maintenance	1 737,57 €
Frais de PTT	3 285,94 €
Réceptions	54,00 €

D'autre part, dans le cadre d'une convention de mise à disposition des locaux, de gestion du personnel et de suivi comptable, le BIE a versé à la MEF une redevance de 5 000 euros pour la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

6.3 – Subventions reçues – Fonds dédiés

Nature	Montant initial	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	/				/

SOGESSOR

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens
6, rue Carnot
60200 COMPIEGNE